

**Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement
Ville-Marie**



Assemblée du 2 septembre 2003

Séance(s) tenue(s) le(s) 2 septembre 2003

Numéro de la résolution CA03 240684

	Numéro de dossier : 1031203024
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Objet	Soumettre pour adoption par le conseil municipal, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la construction d'un complexe résidentiel et commercial sur le quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque, l'avenue De Lorimier et les rues Sainte-Catherine et Parthenais - District électoral Sainte-Marie - Les nouveaux ensembles urbains Limitée - SAQ

Il est proposé par le conseiller Robert Laramée
appuyé par la conseillère Louise O'Sullivan Boyne

De transmettre au conseil de Ville, pour adoption conformément à l'article 89 de la charte, le projet de règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe résidentiel et commercial dans le quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque, l'avenue De Lorimier et les rues Sainte-Catherine et Parthenais.

Adoptée à l'unanimité

1031203024
40.31 (7)
99

Susan MCKERCHER

Secrétaire du conseil d'arrondissement